



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six Mars, à 18 heures, le Conseil Municipal de la commune de LARGENTIERE, convoqué par Monsieur le Maire, s'est réuni à la Mairie de Largentière, sous la présidence de M. DURAND Jean Roger, Maire, en session ordinaire.

Etaient présents : M. DURAND Jean Roger, Mme ANJOLRAS Huguette, M. PAUL André, Mme MAIGRON Agnès et M. GUILLEMIN Alban adjoints, Mme. FRAY Monique, M. TOULOUSE Thierry, Mme. VILLALONGA Marie-Laure, Mme AMRANE Nadia, Mme LEPVRIER Isabelle, M. VILLALONGA Jérémy, M. VIDAL Vincent, M. DESCOMBES Bruno Mme FOURNET Claudine et Mme VILLARD Milène.

Absents excusés : M. ROSE Hermand, Mme OUZEBIHA Arlette, Mme FABRE Nathalie et Mme Juliette OLIVIER.

Procurations : M. ROSE Hermand a donné procuration à M. PAUL André, Mme OUZEBIHA Arlette à Mme ANJOLRAS Huguette et Mme Juliette OLIVIER à Mme VILLARD Milène.

Secrétaire de séance : Mme. Agnès MAIGRON.

OBJET : N° 2024 - 020 : COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES DANS LE CADRE DES DELEGATIONS D'ATTRIBUTION AUTORISEES PAR LA LOI (ART.L.2122-22 DU CGCT) :

La commune n'utilisera pas de son droit de préemption lors de la vente à :

- Monsieur Luis Manuel PATRICIO BARBOSA, domicilié à MEULAN EN YVELINES 78250, au N° 5 square Desneufs Arpents, par Maître Nathalie HUMBERT-MIGLIORE, notaire à Aubenas, des volumes DEUX, SEPT et HUIT, de la parcelle cadastrée D 368, d'une contenance totale de 370m², au numéro 10 de la place Paul Mercier, appartenant à la SCI BARAKKA, représentée par Mme Manuela MARTINS, domiciliée au N°114 rue Aristide Briand à Levallois Perret 92300.

Nombre de conseillers en exercice :	19
Nombre de présents:	15
Nombre de votants:	18
Pour :	18
Contre :	00
Abstention :	00
La Secrétaire de séance	

Agnès MAIGRON



Fait et délibéré à Largentière, le jour, mois et an que dessus
 Au registre suivent les signatures
 Pour extrait certifié conforme
 A Largentière, le 26 Mars 2024,
 Le Maire,

Jean Roger DURAND